

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU MARDI 22 MARS 2011**

L’an deux mille onze, le 22 Mars à 20H30, le conseil de la Communauté de communes « Cœur de Nacre », légalement convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil de la Mairie de Douvres la Délivrande, sous la présidence de Monsieur Alain YAOUANC.

**Etaient présents :**

Mmes MOTTIN, VINCENT, GIOVACCHINI, CURET, DUTOT.  
MM. YAOUANC, GUILLOUARD, LAMBERT, LE LAY, GAUQUELIN, LOUSSOT, BOURDIN, CLARENCE, PARFAIT, LERMINE, FOUCHER, FRANCOISE, LEFORT, TRACOL, IVES, PAILLETTE, METERREAU, GUINGOUAIN, JOUY, PALAO, MERCIER, HAMELIN, BOULARD, TRANQUART, LE BOUTEILLER.

Formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés et représentés :**

Mme BARRE pouvoir à M. LEFORT, Mme BREZILLON pouvoir à M. TRACOL, M. SOENEN pouvoir à Mme CURET, M. MORIN pouvoir à M. TRANQUART.

**Absents excusés:**

Mmes AMAR, ROUSSEL.  
M. COROLLER.

**Secrétaire de séance :**

Mme VINCENT.

**M. YAOUANC** accueille les membres du Conseil communautaire, rappelle l’ordre du jour et propose à l’Assemblée d’ajouter un point non inscrit à l’ordre du jour et qui concerne une demande de subvention au titre de la DETR pour le Centre Aquatique. L’Assemblée accepte l’ajout de ce point.

**M. YAOUANC** souhaite communiquer au Conseil communautaire quelques informations diverses :

- Centre Aquatique : les plus values prévues lors du dernier Conseil concernant la vêtture seront en diminution de 30 000 €. Grâce à la sagacité de Séverine concernant les cabines et casiers dont la plus value s’élevait à 48 609 €, celle-ci est ramenée à 16 809 €.
- Une réunion d’informations auprès de l’ensemble des Conseillers municipaux du territoire se déroulera le 8 avril prochain à 17h45 dans la salle Linglonia à Langrune sur Mer. Le rapport d’activités 2010 ainsi que le travail des projets d’élargissement des compétences seront présentés aux élus.
- Organisation d’un Conseil des Maires sur la Réforme Territoriale, date à définir.
- Rappel sur l’organisation du Tour de l’Intercom qui se déroulera le 17 avril prochain.
- Souhaite d’organiser une nouvelle porte ouverte du chantier du Centre aquatique.

- Informations concernant le Comité Syndical du Syndicat Mixte Caen-Métropole. Il est demandé à Daniel Clarence de réunir les 6 délégués avant chaque Comité, afin que chacun soit informé des demandes qui leurs seront présentées.
- Demandes de subventions à traiter rapidement. Monsieur Palao fait remarquer que certaines associations ont besoin dès maintenant d'une réponse. Monsieur le Président signale que le vote des subventions n'est pas à l'ordre du jour et propose, compte tenu de l'urgence :
  - soit l'Assemblée fait confiance aux décisions du Bureau (en configuration délibérative) pour les attributions de subventions les moins importantes,
  - soit d'organiser un Conseil dédié à l'attribution des subventions,

L'assemblée souhaite l'organisation d'un Conseil. Une date sera proposée très rapidement.

## → 1 – AFFAIRES FINANCIERES

---

### **1-1 PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION**

Monsieur le Président remercie de sa présence M. LEGROS, Receveur de la Communauté de communes.

Monsieur LEGROS présente et commente le compte de gestion du budget principal et du budget annexe de la ZAE pour l'exercice 2010 de la Communauté de communes « Cœur de Nacre ».

**→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité,**

*Après s'être fait présenté le compte de gestion par M. Legros pour l'exercice 2010*

**DECIDE que le compte de gestion 2010 donné par Monsieur le Receveur de la Communauté de communes « Cœur de Nacre » n'appelle aucune réserve, ni observation de sa part.**

### **1-2 PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010**

M. YAOUANC donne la parole à M. LOUSSOT, Vice-président chargé des Affaires Financières, qui procède à la lecture du compte administratif 2010.

Après avoir entendu le compte administratif 2010 du Budget principal et du Budget annexe de la ZAE,

**→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité,**

*Le Président n'ayant ni participé aux débats, ni au vote*

**APPROUVE**

- **le compte administratif 2010 tel que présenté et faisant apparaître :**
  - en section de fonctionnement un excédent de 1 410 789.66 €
  - en section d'investissement un déficit de 213 343.78 €
- **le compte administratif 2010 pour le budget annexe de la ZAE :**
  - en section de fonctionnement un déficit de 94 882.74 €
  - en section d'investissement un excédent de 233 024.35 €

### **1-3 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

M. YAOUANC invite M. LOUSSOT, Vice-président chargé des Affaires Financières, à présenter le rapport de la commission des finances avant d'engager le débat.

M. LOUSSOT propose à l'Assemblée d'exposer les grandes orientations du Budget 2011 :

- Fiscalité inchangée, maintien des taux
- Baisse d'un montant de 100 000 € pour la TEOM
- Bases des dotations de l'Etat à l'identique
- Dépenses de fonctionnement habituelles + Poste tourisme pris en compte
- Report d'un excédent important de l'exercice 2010 en recettes d'investissement qui servira pour le Centre Aquatique
- Dépenses d'investissement prennent en compte les futurs projets évoqués (gens du voyage, ZAE, Centre Aquatique)

Après avoir exposé les grandes lignes du Budget 2011, M. LOUSSOT ouvre le débat d'orientation budgétaire :

**Mme MOTTIN** précise que M. LOUSSOT a très bien négocié l'emprunt pour le Centre Aquatique.

**M. CLARENCE** informe l'assemblée que les appels à cotisation pour l'AUCAME et le Syndicat Mixte Caen-Métropole vont augmenter. Une réunion est prévue prochainement.

**M. TRACOL** demande que le bouquet financier soit mis en forme pour ce Budget.

**M. JOUY** propose par rapport au bouquet financier que le fonds de concours d'un montant annuel de 68 000 € soit affecté directement à nos propres projets comme par exemple pour le Centre Aquatique.

**M. YAOUANC** n'est pas favorable à cette proposition et rappelle que le fonds de concours doit être utilisé pour des investissements d'intérêt commun (aménagement routiers, travaux dans les écoles,...).

**Mme DUTOT** demande de quelle façon seront financées les nouvelles compétences ?

**M. YAOUANC** précise qu'une Commission d'évaluation des charges sera mise en place pour étudier le coût de transfert de chaque nouvelle compétence. Les coûts évalués se répercutent ensuite sur le fonds de compensation reversé aux communes.

**→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité, donne acte au Président de la tenue du débat d'orientation budgétaire.**

#### **1-4 CREATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LE CENTRE AQUATIQUE**

Monsieur le Président donne la parole à M. LOUSSOT qui précise qu'en cas de DSP (Délégation de Service Public) ou de Régie, un Budget annexe devient obligatoire. Il est donc proposé au Conseil de se prononcer pour la création d'un budget annexe pour le Centre Aquatique dès l'année 2011.

**→ Le Conseil communautaire, à l'unanimité, décide de créer un budget annexe pour le Centre Aquatique à partir de l'année 2011.**

#### **1-5 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CENTRE AQUATIQUE AU TITRE DE LA DETR**

Monsieur le Président propose à l'Assemblée communautaire de délibérer pour solliciter de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux.

Cette demande concerne la réalisation d'un carrefour en croix permettant de sécuriser les accès véhicules et piétons auprès du Centre Aquatique.

Cette aide attendue et espérée devrait permettre d'asseoir le financement du projet en respectant les équilibres initiaux du plan de financement (autofinancement, subventions, emprunt).

→ **Le Conseil communautaire, à l'unanimité,**

- **SOLLICITE de l'Etat une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux pour la réalisation d'un carrefour en croix permettant de sécuriser les accès véhicules et piétons auprès du Centre Aquatique.**
- **DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget.**
- **INVITE Monsieur le Président à entreprendre toutes démarches afin que le projet puisse obtenir les aides escomptées permettant d'assurer le financement de l'équipement dans le respect des équilibres initiaux.**

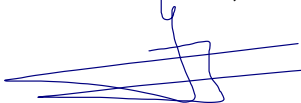
## → 2 – INFORMATION DIVERSE

---



M. YAOUANC lève la séance à 23h00.

Le Président,



Alain YAOUANC

Le Secrétaire de séance,

Léone VINCENT

**Les conseillers communautaires,**

**ANGUERNY**

Jean-Luc GUILLOUARD

**ANISY**

Maurice LAMBERT

Gérard LE LAY

**BASLY**

Yves GAUQUELIN

Annie AMAR

**BERNIERES SUR MER**

Jean-Pierre LOUSSOT

Maryvonne MOTTIN

Patrice BOURDIN

**COLOMBY SUR THAON**

Daniel CLARENCE

Dominique PARFAIT

## **CRESSERONS**

Patrick LERMINE

Gilles FOUCHER

Camille FRANCOISE

## **DOUVRES LA DELIVRANDE**

Thierry LEFORT

Raphaël TRACOL

Mighuette BREZILLON

Jean-Pierre PAILLETTE

Andrew IVES

Michèle BARRE

Emmanuel METERREAU

## **LANGRUNE SUR MER**

Jean-Luc GUINGOUAIN

François PALAO

Claude MERCIER

Franck JOUY

**LUC SUR MER**

Pierre COROLLER

André SOENEN

Fabienne CURET

Blandine GIOVACCHINI

Agnès ROUSSEL

**PLUMETOT**

Georges HAMELIN

Michel BOULARD

**SAINT AUBIN SUR MER**

Annick DUTOT

Jean-Alain TRANQUART

Guy MORIN

Michel LE BOUTEILLER